

Guillaume MÉTAIRIE

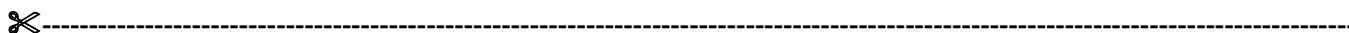
**Justice et juges de paix de Paris (1789-1838)
Étude institutionnelle et biographique**

Cahiers de l'Institut d'Anthropologie Juridique n° 39



Depuis des années – voire des décennies – la V^e République tente de rétablir des conciliateurs de proximité. Peut-être eût-il été plus simple pour elle de ne pas supprimer, d'emblée, les juges de paix hérités de la Révolution française et, au-delà, d'une pratique séculaire de la Monarchie. Profondément enracinés à travers le pays, justice et juges de paix – magistrats d'un type spécifique parce que chargés d'incarner une conception neuve de la *jurisdictio* (d'accommodement désormais, plus que de jugement contentieux) – avaient su rendre d'incalculables services aux justiciables, tour à tour sujets ou citoyens d'un pouvoir politique qui peinait, quelle que fût sa forme, à renoncer au principe si commode à tous les gouvernants et qu'avaient énoncé, dès le Moyen Âge, les légistes capétiens : « *Toute justice émane du roi* ». Au soir de la royauté, toutefois, les institutions judiciaires, bientôt dites d'Ancien Régime, encoururent les doléances majeures des régnicoles : inaccessibilité, incompréhension, coût exorbitant... L'Assemblée constituante répondit en créant la justice de paix destinée à concilier les adversaires avant qu'ils ne se constituent parties au procès, barrage gracieux *in limine litis*, comme à apaiser les conflits entre proches parents avant que n'éclate le scandale d'une instance publique ; mais l'arbitre patriarcal imaginé par les rédacteurs des cahiers se métamorphosa, dès l'origine, en agent local de l'Exécutif quel qu'il fût, des élections de 1790 jusqu'au règne du Roi-Citoyen. Cela n'empêcha pas les juges de paix de se révéler un instrument si adéquat de pacification qu'ils traversèrent, *mutatis mutandis*, tout le XIX^e siècle et siégèrent sans désespérer jusqu'à leur mise à mort constitutionnelle de 1958. Véritables chevilles ouvrières de la justice conciliatoire, il était dès lors difficilement envisageable de ne pas doubler leur analyse proprement institutionnelle d'une étude biographique aussi complète que l'autorisait un dépouillement d'archives en quasi-totalité manuscrites. Convaincu, en effet, des avantages incomparables du recours direct au document d'époque – pour cerner la justice autant que pour connaître le juge –, nous avons mené à travers de nombreux fonds d'archives disparates une recherche certes parfois aléatoire dans sa conduite, mais toujours riche d'enseignements dans ses résultats et qui permettait d'éclairer l'existence de ces magistrats sous divers points de vue : vie privée, vie politique, vie professionnelle. C'était appréhender les tribunaux de paix pour ainsi dire de l'intérieur, après les avoir abordé de l'extérieur...

Guillaume MÉTAIRIE, historien du droit longtemps rattaché à l'Université de Paris X-Nanterre, est aujourd'hui professeur à la Faculté des sciences juridiques de Paris-Est, où il poursuit ses recherches et dispense ses cours relatifs à l'histoire de la justice et des institutions judiciaires en France. En collaboration étroite avec l'Institut d'anthropologie juridique de Limoges, il a, ces dernières années, organisé plusieurs colloques consacrés à certains aspects fondateurs du droit : procédure, normativité, réparation, offense, religiosité...



Bulletin de souscription
Offre valable jusqu'au 30 juin 2014

Je commande exemplaire(s) au prix de souscription* de 36 € (franco de port)

Ci-joint mon règlement pour un montant total de : €

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

Code postal : _____

Ville : _____

Pays : _____

Je prendrai livraison de mon exemplaire aux Pulim

L'ouvrage me sera expédié dès parution à l'adresse ci-dessus

Merci de retourner ce bon de souscription accompagné de votre règlement par chèque bancaire ou postal à l'ordre de :
M. l'agent comptable de l'Université de Limoges (PULIM)

à l'adresse suivante :

Presses universitaires de Limoges
39^c, rue Camille Guérin – F 87031 Limoges cedex



ISBN : 978-2-84287-619-7

Ouvrage de 698 p. environ, format 16 x 24 cm

Prix de souscription : 36 €

Offre valable jusqu'au 30 juin 2014

Après cette date : 50 € (+ 6 € de frais d'expédition)

* Le prix de souscription est réservé aux particuliers et institutions.